



**DISCOURS INTRODUCTIF DU PRESIDENT DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018**

Chers collègues administrateurs de MARTINIQUE TRANSPORT,
Mesdames et Messieurs,

Ce n'est pas le premier budget primitif de l'établissement ; celui d'aujourd'hui est cependant particulier et significatif.

En effet, autorité organisatrice unique de la mobilité sur le territoire, MARTINIQUE TRANSPORT assume depuis le 1^{er} janvier 2018 le plein exercice de ses compétences et, pour l'instant, essentiellement dans le champ de la mobilité des personnes.

L'établissement a agi au cours de l'exercice précédent à travers les anciennes autorités de transport, et il nous appartiendra d'apprécier dans quelques semaines, ce qui a pu être réalisé en 2017, quand il nous reviendra d'examiner le compte administratif.

Ainsi, l'exercice 2018 constituera pour nous une année charnière, car ce budget sera l'occasion d'acquérir une bonne connaissance des recettes disponibles et des coûts induits par les divers engagements qui

incomber à l'établissement. Nous pourrions dès lors rechercher une meilleure maîtrise de ces coûts et prendre les décisions susceptibles de les optimiser tout en cherchant à offrir à la population le meilleur service public de transport possible.

Les enjeux sont importants dans tous les domaines ; je veux parler plus particulièrement de transport urbain, maritime et scolaire.

Nous vous proposons un budget équilibré en ressources et dépenses, s'élevant à un montant total de 122.600.000 € en mouvements réels.

Nous avons déjà optimisé les recettes fiscales auxquelles MARTINIQUE TRANSPORT peut prétendre ; l'exercice 2018 permettra d'apprécier pleinement la portée de ces délibérations.

En complément, toutes les collectivités membres sont sollicitées et une part significative de ces ressources, soit 70.000.000 €, est demandée à la Collectivité Territoriale de Martinique.

J'ai souhaité que les contributions des trois communautés d'agglomération soient minimalisées à hauteur de 4,5 millions d'euros, soit,

- Pour la CACEM : 2 millions d'euros
- Pour l'Espace Sud (CAESM) : 2 millions d'euros
- Et pour CAP NORD : 0,5 millions d'euros

Je compte vivement sur les décisions que vous pourrez prendre en ce sens pour accompagner l'action de l'établissement.

La proposition du budget primitif de MARTINIQUE TRANSPORT qui vous est soumise est en augmentation d'un peu plus de 7 M€, soit 5,7%, par rapport à celui de l'exercice 2017.

Les coûts indiqués dans le document comptable qui vous a été adressé ont été appréciés à leur plus juste mesure au regard des contrats et marchés déjà signés, des divers projets qui seront engagés et pour répondre aux besoins engendrés par l'activité des services de MARTINIQUE TRANSPORT.

Les chantiers qui s'ouvrent à nous sont nombreux et il s'agira, en bonne concertation et en bonne intelligence, de les mener à bien.

J'entends par là des sujets qui préoccupent, tels la mise en service du transport unique en site propre dans des délais et conditions satisfaisants, du développement du transport maritime. Je compte amplifier les réflexions sur le développement de l'intermodalité pour rendre plus performante la mobilité des personnes sur le territoire.

Le transport scolaire est un élément du puzzle. C'est en donnant aux jeunes le goût du transport public que nous développerons chez eux des habitudes qui permettront d'inverser la tendance au recours à la voiture individuelle. L'espoir fait vivre !

La plupart des outils sont déjà en place, pour que les différentes pièces de l'échiquier se mettent en branle progressivement et rationnellement.

In fine, il faut nous engager sur les voies qui permettront de rendre plus attractive l'utilisation de la voie du TCSP.

Mèsi An pil

Alfred MARIE-JEANNE

Mèsi An chay

11 avril 2018